



Strasbourg, le 25 mai 2007

CPE (2007) 03

LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE PENAL

CONFERENCE EUROPEENNE DES PROCUREURS

organisée par le Conseil de l'Europe à l'initiative du Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE) sur l'invitation du Centre national de formation des magistrats et auxiliaires de justice de Pologne et avec le soutien du Ministère de la Justice de Pologne

Varsovie, 4 – 5 juin 2007

Hôtel Sofitel Victoria rue Królewska 11

PROGRAMME

Dimanche, 3 juin 2007

A partir de 14h00 Enregistrement des participants

Lundi, 4 juin 2007

9h00 Enregistrement des participants

9h30 Séance d'ouverture

Président : M. Harald RANGE, Procureur Général, Celle (Allemagne), Président du CCPE

Allocutions d'ouverture par:

- M. Zbigniew ZIOBRO, Ministre de la Justice et Procureur Général de Pologne
- M. Harald RANGE, Président du Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE)
- M. Roberto LAMPONI, Directeur de la Coopération, Conseil de l'Europe
- 10h00 Coopération internationale entre les procureurs dans le domaine pénal normes européennes

Rapporteur : **M. Eugenio SELVAGGI**, Procureur Général Adjoint près la Cour d'appel de Rome (Italie)

Rôle du ministère public dans la coopération judiciaire en matière pénale – expérience d'Eurojust

Rapporteur : M. Mariusz SKOWROŃSKI, Représentant du Collège d'Eurojust

Coopération internationale en matière pénale - expérience du ministère public polonais

Rapporteur : **Mme Anna ADAMIAK-DERENDARZ**, Directrice du bureau de la coopération internationale, Bureau du Procureur d'Etat (Pologne)

Débat

11h30 Pause café

11h45 Coopération judiciaire internationale entre les ministères publics dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : bonnes pratiques, difficultés rencontrées, améliorations possibles

Rapporteur : **Mme Joana GOMES FERREIRA**, Procureur de la République, Service de la coopération judiciaire, Bureau du Procureur Général (Portugal)

Débat

13h00 Pause déjeuner

14h30 Moyens d'accroître l'efficacité du ministère public dans la coopération internationale contre certaines formes spécifiques de grande criminalité :

Président : **M. Olivier DE BAYNAST**, Procureur Général près la Cour d'appel d'Amiens (France), Membre du Bureau du CCPE

- Coopération internationale dans la lutte contre l'enlèvement

Rapporteur : M. Janusz KACZMAREK, Ministre de l'Intérieur et de l'Administration (Pologne)

- le terrorisme

Rapporteur : **M. Manuel LEZERTUA**, Directeur, Direction du conseil juridique et du droit international public (jurisconsulte), Conseil de l'Europe

- la traite des êtres humains et le travail illégal – expérience polonaise

Rapporteur : M. Krzysztof KARSZNICKI, Directeur adjoint responsable de la criminalité organisée dans le Bureau du Procureur d'Etat (Pologne)

16h00 Pause café

16h15 Débat

17h00 Fin des travaux de la journée

18h00 Visite guidée de la Vieille Ville

20h00 Dîner offert par le Ministre de la Justice, Procureur Général de la République de Pologne

Mardi, 5 juin 2007

9h30 Sensibilisation et formation des procureurs à la coopération internationale

Président : M. Vito MONETTI, Substitut du Procureur Général à la Cour de cassation (Italie), membre du Bureau du CCPE

Rapporteurs:

- M. Andrzej LECIAK, Directeur du Centre national de formation des magistrats et auxiliaires de justice de Pologne
- M. Anthony WILSON, représentant du Réseau judiciaire européen

Débat

11h00 Pause café

11h30 Rapport de synthèse

Rapporteur Général : M. João Manuel DA SILVA MIGUEL, Procureur Général Adjoint (Portugal), membre du Bureau du CCPE

12h00 Observations finales et conclusions de la Conférence

13h00 Fin des travaux de la Conférence